

Les régions françaises face aux transitions



Enjeux écologiques
et dynamiques territoriales

Île-de-France

Île-de-France

L'Île-de-France, une région à l'économie tertiairisée marquée par des inégalités majeures

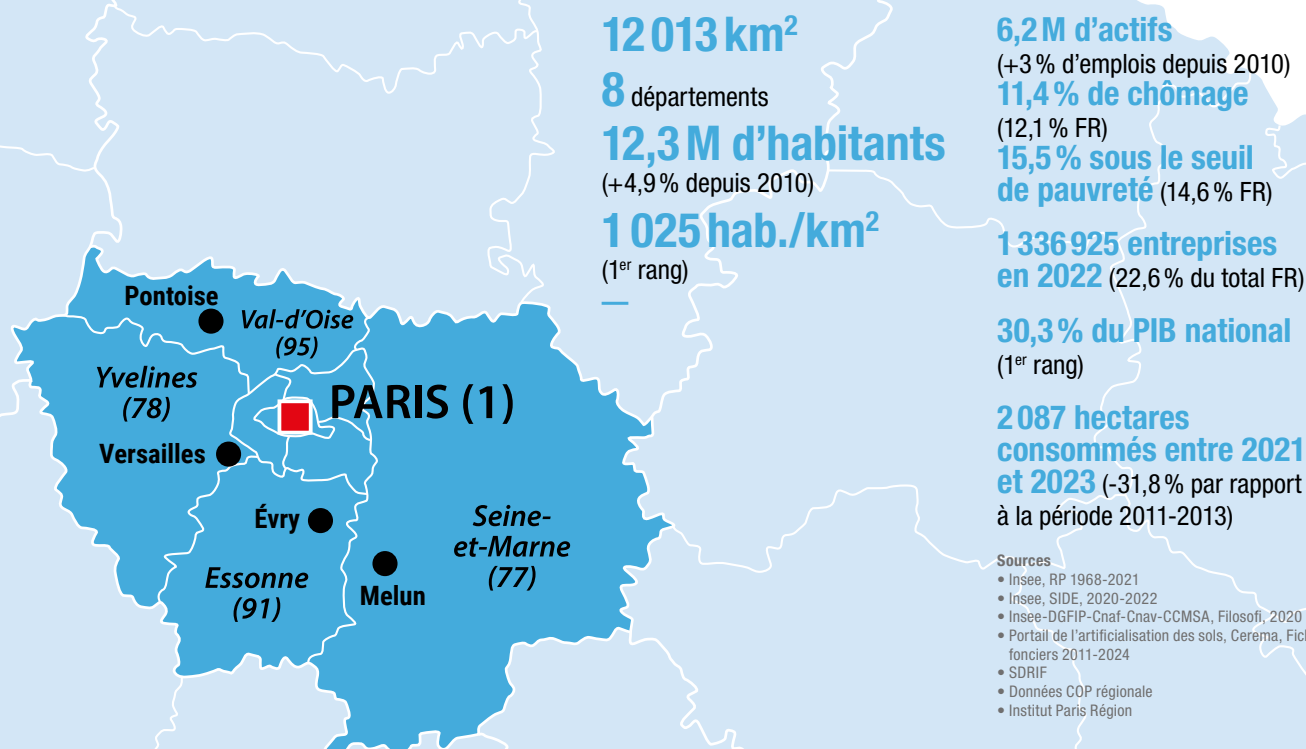
Regroupant 18,6 % de la population nationale sur seulement 2,2 % du territoire, les pressions liées à l'urbanisation et l'artificialisation des sols sont majeures pour l'Île-de-France. La région présente un fort dynamisme économique (6,4 millions d'emplois en 2022, équivalant à 23 % des emplois français), marqué néanmoins par le déclin de son industrie et la tertiarisation de son économie :

► **L'activité financière** est une des « spécificités » de l'économie régionale : elle comptabilisait en 2015 330 000 emplois (41 % des emplois financiers en France). Son dynamisme économique est aussi marqué par le niveau de dépenses de R&D (38 % des dépenses nationales).

► **Le tourisme** est un secteur phare de l'économie régionale, avec 48,7 millions de touristes accueillis en 2024 : un record de fréquentation est observé pour la clientèle internationale, –notamment américaine–, pour un total de 22,6 millions de touristes, qui se rendent en Île-de-France par transport aérien.

► En revanche, **le secteur industriel** montre un déclin important : la moitié des emplois industriels a été perdue entre 1990 et 2015 (400 000). La région concentre également une grande diversité **d'établissements universitaires et de recherche** : 26,5 % des effectifs universitaires et 25 % des écoles d'ingénieurs sont regroupés sur le territoire régional.

Son économie est largement ouverte au-delà de ses frontières et est particulièrement bien intégrée aux échanges mondiaux, notamment grâce à la densité de son réseau de transport. En 2019, l'Île-de-France représentait à elle seule 20,4 % des exportations et 26,4 % des importations françaises. Néanmoins, de fortes inégalités régionales sont observées : par exemple, environ 1,8 million de Franciliens vivent sous le seuil de pauvreté (15 % de la population régionale).





Environnement

Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: du fait de l'urbanisation massive du territoire, il est soumis au phénomène d'îlot de chaleur urbain (31 % de la population régionale vit dans des zones vulnérables à la chaleur). Par ailleurs, l'intensité des précipitations extrêmes pourrait augmenter de 20 % en 2100: le risque inondation est majeur sur le territoire: 12 % des sols franciliens sont a priori imperméabilisés (75 % à Paris et 55 % en petite couronne). L'imperméabilisation accroît le risque inondation et la vulnérabilité aux pollutions diffuses des sols et de l'eau (souterraine ou de surface)¹. 1 250 000 logements sont exposés à l'aléa moyen ou fort de retrait-gonflement des argiles².

► **Ressource en eau**: le débit de l'eau disponible dans le bassin Seine-Normandie pourrait diminuer de 10 % à 30 % d'ici à 2100, alors que les niveaux de consommation d'eau restent élevés à l'échelle régionale¹. On estime aussi que 25 % des cours d'eau sont dans un état écologique médiocre à mauvais, 64 % dans un état chimique mauvais, et 85 % des nappes souterraines sont contaminées par des substances chimiques³.

► **Biodiversité**: la biodiversité régionale subit de nombreuses pressions, quels que soient les milieux: 45 % des populations d'oiseaux spécialistes ont disparu des milieux agricoles entre 2004 et 2017, plus de la moitié des espèces d'oiseaux nicheurs dans les zones humides sont menacés, 1/3 des populations de chauve-souris des forêts régionales a disparu. On constate également une baisse de 73 % de la population de moineaux en moins de 15 ans¹.

► **Espaces naturels**: les milieux forestiers recouvrent 24 % de la superficie régionale. Très fréquentés, ces espaces sont fragilisés: 49 % des typologies de végétation francilienne sont dans un état vulnérable ou en danger⁴.

► **Qualité de l'air**: la qualité de l'air s'améliore en Ile-de-France. Les niveaux d'expositions des Parisiens à certaines substances nocives sont en baisse entre 2012 et 2022: -40 % pour le NO₂ et -28 % pour les particules fines (PM_{2,5}). L'Observatoire Régional de la Santé identifie une baisse de 42,9 % des décès annuels attribuables à l'exposition prolongée à la pollution de l'air (sur la décennie 2010-2019)⁵.

SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?⁶

Période de référence: 1976-2005



+3,2 °C
en moyenne



x7,5 nombre
annuel moyen de jours en vague de chaleur



-12%
de précipitations



-30%
du débit des cours d'eau

Sources

¹ SDRIF

² DRIEAT

³ GREC IDF

⁴ COP Régionale

⁵ AIR PARIS

⁶ SDRIF, Institut Paris Région

Exemple de leviers mobilisés

► En 2022, la Région Île-de-France se dote d'un **Plan de protection, de résistance et d'adaptation face au changement climatique**. Structuré autour de 5 axes (protéger les franciliens, protéger les écosystèmes, protéger le tissu économique, faire du conseil régional une organisation exem-

plaire en matière d'adaptation et adopter une approche transversale et systémique), l'élaboration du plan a mobilisé plus de 70 organisations, publiques, privées et institutionnelles, dans le cadre d'une vaste consultation.



Énergie

Données clés et évolutions

► **Production renouvelable:** Les énergies renouvelables ont produit 19 TWh en 2022. La région dispose d'un potentiel important pour les projets de géothermie ou la filière bois-énergie¹.

► **Consommations:** La consommation d'énergie finale s'élève en 2021 à 196 TWh. C'est équivalent à 11 % du bilan national. La consommation totale est en baisse de -17 % par rapport à 2005. 67 % des consommations sont issues du secteur du bâtiment (résidentiel 38 % et tertiaire 29 %),

puis du transport (21 %) et de l'industrie (12 %)². Les demandes pourraient toutefois évoluer à la hausse en raison des besoins en rafraîchissement lors des épisodes de canicule qui seront plus intenses et plus fréquents, et renforcés par l'effet d'îlot de chaleur urbain¹.

► **Dépendance énergétique:** 28 TWh sont produits localement et 14 % des consommations sont couvertes par la production locale (dont 10 % d'ENR)².

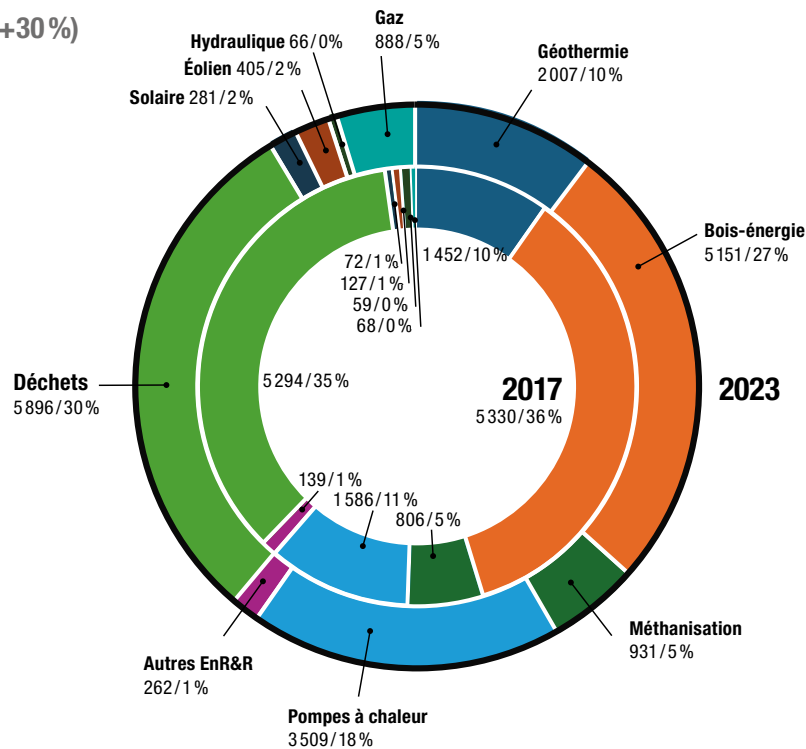
Sources

¹ GREC IDF

² ROSE IDF

MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2017 ET 2023 (GWH)

➤ 19,4 TWh produits en 2023 (+30%)



Source

ROSE 2025
(Inventaire 2023 - source AREC)

Exemple de leviers mobilisés

► Dans le cadre du **PRACC (Plan Régional d'Adaptation au Changement Climatique)**, des actions visent à encourager la décarbonation de multiples usages: installations de rames neuves et développement des transports en commun

électriques, installation de centrales solaires et unités de méthanisation, octroi d'aides financières pour le remplacement des chaudières au fioul, lancement d'une stratégie régionale pour l'économie circulaire, etc.



Émissions de gaz à effet de serre

Données clés et évolutions

► **Émissions régionales :** Les émissions de GES s'élèvent à 38 MteqCO₂ en 2019. C'est équivalent à 9 % du bilan national, et ce total est en baisse de -24 % par rapport à 2005². Les secteurs de la production d'énergie et de l'industrie enregistrent les plus fortes baisses suivis des secteurs du bâtiment (résidentiel et tertiaire) et du transport routier.¹

► **Transports :** L'empreinte carbone des transports par habitant est de 1,1 teqCO₂ (contre 2,1 en moyenne en France). L'offre conséquente de transports en commun contribue à atteindre cette moyenne, néanmoins, certaines conditions

de déplacement demeurent compliquées : on constate jusqu'à 390 km de bouchons à l'heure de pointe sur le réseau routier les mardis et jeudis, et 29 % des émissions régionales de GES sont liées au transport routier.

► **Disparités territoriales :** Près de la moitié des intercommunalités (29 sur 63) émettent entre 100 et 500 kteqCO₂/an⁴.

► **Empreinte carbone :** L'empreinte carbone moyenne par habitant est de 9,44 teqCO₂e/habitant en 2021⁵.

Sources

¹ ROSE IDF

² COP Régionale

³ Chambre d'Agriculture

⁴ Institut Paris Région

⁵ Carbo

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2021

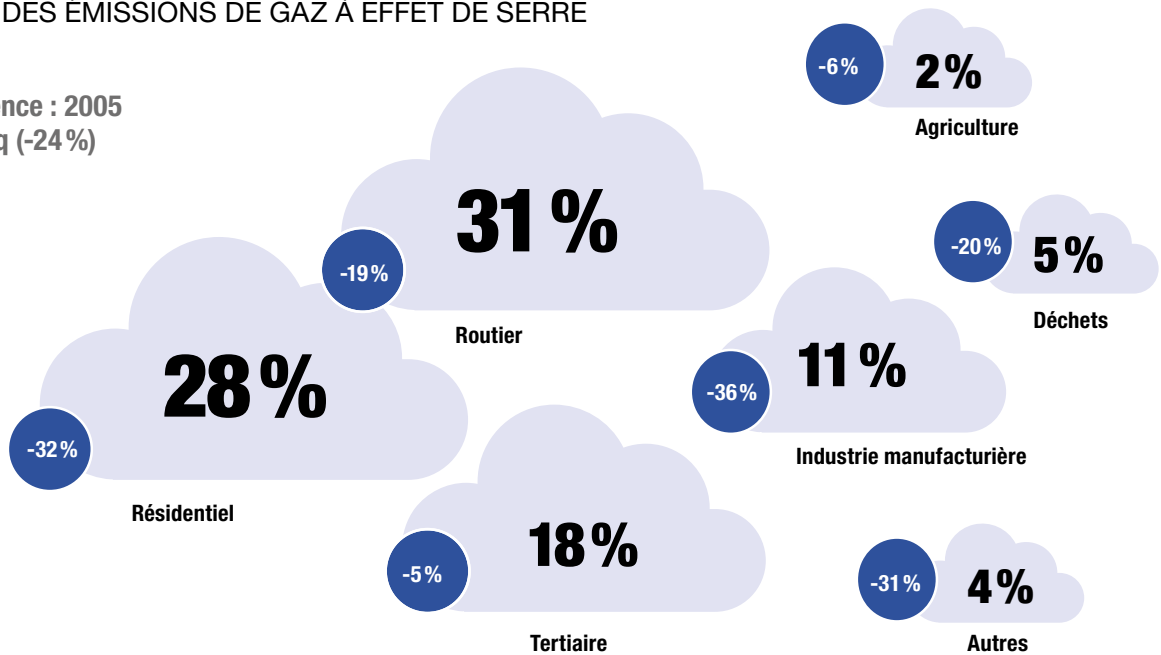
Année de référence : 2005

↳ 37,4 Mt CO₂ éq (-24 %)

Sources

Émissions de gaz à effet de serre scope 1+2 en kteqCO₂ – ROSE 2024 (Inventaire 2021 – source Airparif)

Dernière année consolidée disponible : 2021



Exemple de leviers mobilisés

► À travers le **Fonds Île-de-France Décarbonation**, la Région soutient les entreprises qui interviennent dans les domaines de l'électricité décarbonée, les énergies renouvelables, les réseaux intelligents, bâtiments durables, l'indus-

trie durable, l'écomobilité, l'économie circulaire, etc. Les entreprises bénéficient également d'accompagnement sur des sujets stratégiques, tels que l'organisation RH, la gouvernance et l'impact.



Aménagement et mobilité

Données clés et évolutions

► **Espaces consommés** : La région Île-de-France compte 77 % d'espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF), réduits de 46 600 hectares entre 1982 et 2021. La consommation d'espaces amorce une baisse depuis les décennies 2000 et 2010. On estime qu'entre 2011 et 2024, 11 659 ha ont été consommés, à 43 % pour des activités économiques et 37 % pour de l'habitat¹.

► **Mobilités** : 42 millions de déplacements sont recensés au quotidien en Île-de-France, avec un temps de déplacement moyen d'1h30 (contre 1h02 en moyenne au niveau national). Les emplois se concentrent dans l'agglomération parisienne, alors que les lieux d'habitation s'en éloignent².

► **Transport collectif** : En 2018, 22 % des déplacements de la région étaient effectués en transports en commun (contre 9 % au niveau national), et seulement 34 % des déplacements sont réalisés en voiture (contre 63 % au niveau national). Le nombre de kilomètres parcourus par les voyageurs sur l'ensemble du réseau de transports en commun a augmenté de 11 % entre 2010 et 2019².

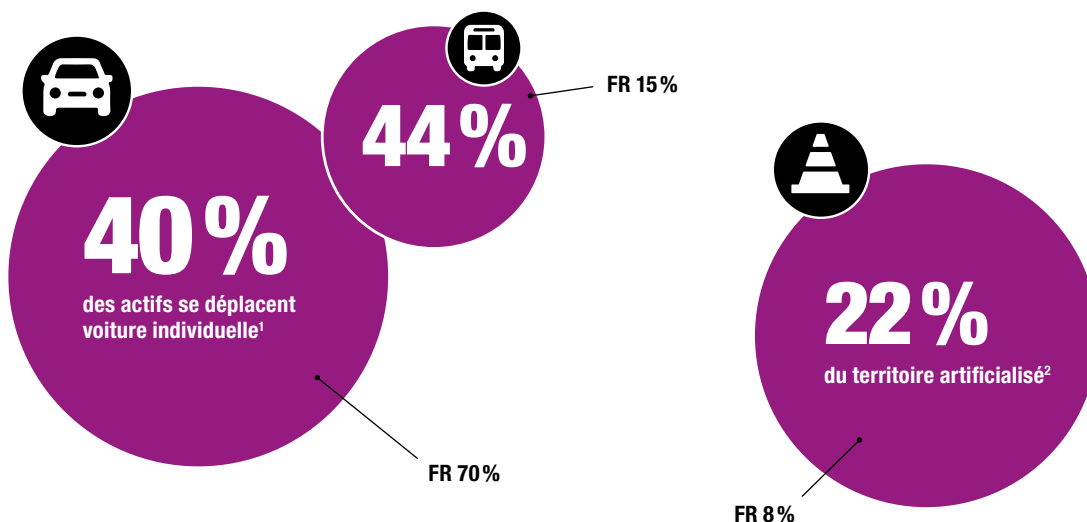
► **Mobilités douces** : Le transport à vélo est fortement utilisé dans l'agglomération parisienne, mais des disparités régionales montrent des chiffres bien inférieurs au-delà du périphérique parisien. La marche est également largement plébiscitée (38 %, contre 26 % en moyenne en agglomération au niveau national)³.

Source

¹ CEREMA

² SDRIF

³ COP Régionale



Sources

¹ Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

² Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Ageste, 2025)

Exemples de leviers mobilisés

► En plus des 4 **Parcs Naturels Régionaux** existants en Île-de-France, un 5^e est en cours de création : le Parc naturel régional Brie et deux Morin en Seine-et-Marne, pour contribuer à préserver les espaces naturels et agricoles face à l'urbanisation massive du territoire. Après la réalisation des diagnostics territoriaux et d'une concertation de territoire entre 2022 et 2024, l'année 2025 est dédiée à la définition des enjeux et du plan d'action, pour aboutir en fin d'année 2025 ou début d'année 2026 à une « pré-charte ».

► Pour renforcer l'usage quotidien du vélo, Île-de-France Mobilités propose un **service de location longue durée de vélos à assistance électrique** (VAE) appelée « Véligo Location ». 300 points de retrait sont disponibles en Île-de-France et permettent l'accès à 20 000 VAE et 1 000 vélos cargos (ces derniers pouvant transporter jusqu'à une centaine de kg).



Dynamiques de coopération

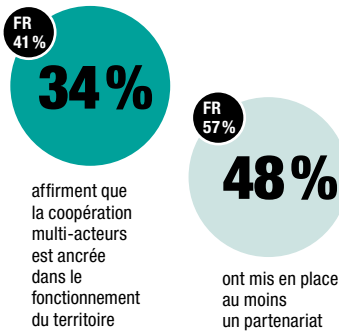
► **Pratiques de coopération:** Les partenariats «entre pairs» sont privilégiés par les acteurs de la région. En effet, seules 10 % des entreprises (de plus de 10 salariés) interrogées en Île-de-France ont contracté au moins un partenariat avec des acteurs publics locaux (contre 32 % au niveau national) et nationaux (contre 26 % au niveau national). Seulement 7 % d'entre elles ont contracté au moins un partenariat avec une structure d'intérêt général (contre 22 % au niveau

national). Les associations quant à elles tissent davantage de liens avec les acteurs publics ou académiques qu'avec les entreprises.

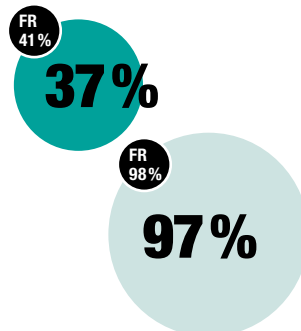
► **Ancrage territorial:** Les entreprises interrogées identifient davantage le territoire comme un espace «administratif» (50 %), et assez peu comme un «lieu d'incarnation de projets» (28 % contre 46 % au niveau national). À l'inverse, 80 % des associations identifient le territoire comme un lieu d'incarnation de projets (contre 61 % au niveau national). Bien que la plupart des partenariats soient noués au niveau micro local ou local, 14 % des entreprises travaillent avec leurs partenaires au niveau international (contre seulement 7 % au niveau national).

PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises¹



Structures d'intérêt général²



La Région Île-de-France est caractérisée par un **tissu économique et associatif extrêmement dense**. Les **partenariats sont davantage noués entre pairs** et plus largement **tournés vers l'extérieur du territoire** (voire du pays) par rapport aux autres régions françaises. En effet, les dirigeants associatifs d'Île-de-France évoquent l'impact «positif du jouer collectif davantage sur l'innovation à grande échelle nationale voire internationale».

PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises¹

| | |
|--------------------------------|------------------------------|
| FR 54 % | |
| Pratiques responsables 41 % | |
| FR 28 % | FR 26 % |
| Coopération économique 14 % | Innovation sociétale 13 % |
| FR 25 % | FR 12 % |
| Mécénat 12 % | |

Structures d'intérêt général²

| | | |
|------------------------------|-----------------|----------------------------------|
| FR 47 % | FR 59 % | FR 45 % |
| | Mécénat 56 % | Prati-ques respon-sables 33 % |
| Innovation sociétale 60 % | FR 39 % | Coopération économique 32 % |

Des exemples de coopérations multi-acteurs en Île-de-France

Ekopolis
Régional



L'ADEME Île-de-France, l'Union régionale des CAUE, l'Ordre régional des Architectes, la DRIEAT, la DRIHL, la Région et la Métropole du Grand Paris ont créé en 2009 l'association Ekopolis. Regroupant plus de 200 adhérents (collectivités, bureaux d'étude, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, associations...), elle a pour «but d'accélérer la mise en œuvre de pratiques durables dans les champs du bâtiment et de l'aménagement».

Réseau TEDDIF
Régional



Le réseau TEDDIF – Territoires environnement et développement durable en Île-de-France – avec ses partenaires, l'Ademe IdF, la DRIEAT, la Région IdF, l'AREC et le Cerema IdF, accompagne les collectivités franciliennes dans leurs démarches de transition énergétique et écologique. Il propose des lieux d'échanges et de sensibilisation, favorise le partage de connaissances et d'expériences et fait découvrir outils et démarches, en mettant en réseau et mobilisant l'expertise d'associations et d'acteurs franciliens de la transition.

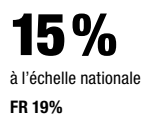
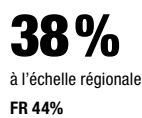
ANCRAGE TERRITORIAL

Sources

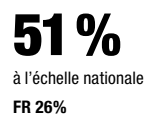
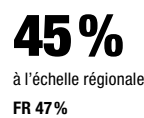
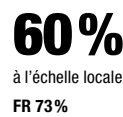
¹ Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

² Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

Entreprises¹

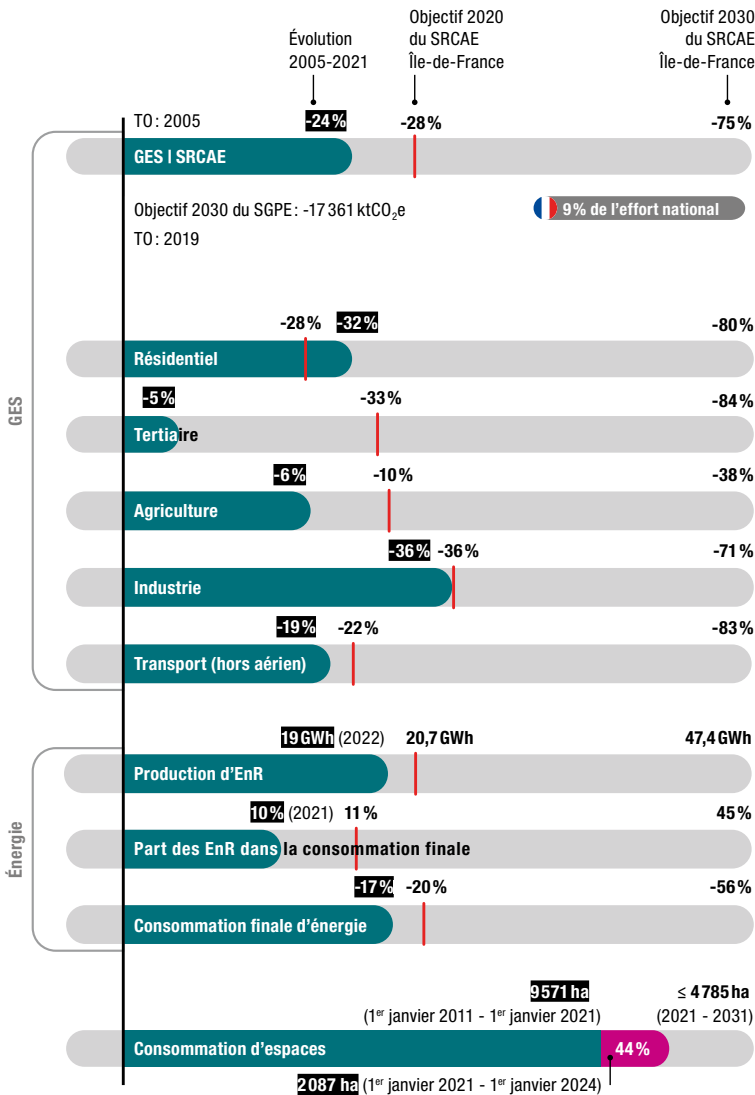


Structures d'intérêt général²





OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



i

Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRCAE. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

Défis régionaux majeurs

► Maîtriser le développement urbain tout en rénovant le bâti existant:

la région concentre 18 % de la population nationale sur seulement 2 % du territoire hexagonal. Fortement artificialisé (91 % pour Paris et la petite couronne¹), la qualité du bâti mérite aussi une attention particulière: 45 % des résidences franciliennes ont une étiquette E, F ou G². Le nombre de passoires thermiques est élevé, la rénovation du bâti est une priorité régionale³.

► Renforcer l'offre de transports en commun:

reconnu comme l'un des réseaux les plus denses du monde, le réseau de transports en commun francilien est pourtant fréquemment confronté à un phénomène de saturation. Aussi, 43 % des habitants de grande couronne n'ont d'autre alternative que l'automobile pour se déplacer⁴.

► Placer la nature au cœur du développement régional:

fortement urbanisée (les milieux urbains représentent 23 % de la surface régionale⁵), la Région fait face à des enjeux de maîtrise de l'artificialisation des sols et des risques associés (îlots de chaleur urbain, inondations par ruissellement). Les solutions fondées sur la nature permettent de faire face à ces défis tout en contribuant aux enjeux de santé des populations.

► Réduire les inégalités territoriales:

à l'échelle régionale, des inégalités sont constatées dans plusieurs secteurs (mobilité, santé, emploi, qualité de vie, etc.). 28,4 % des habitants de Seine-Saint-Denis vivaient sous le seuil de pauvreté en 2018 (contre moins de 18 % dans tous les autres départements¹). Le polycentrisme doit permettre de rééquilibrer les dynamiques territoriales en créant des bassins de vie cohérents.

Coordination

Simon Luck

Conception et rédaction

Flora Queray

Rédaction

Virginie Hugues

Contributeurs

Diana Canal
Antoine Charlot
Anne Laurence
Caroline Ligorio
Lila Singh

Graphisme et mise en page

La Mécanique du Sens

Publication réalisée avec le soutien de :



Mars 2026

Les territoires français présentent une grande diversité de contextes géographiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui implique des défis différenciés et des leviers spécifiques qui s'imposent aux acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Parce que les réponses ne peuvent être uniformes, les stratégies de transition des collectivités et administrations, des entreprises, des associations ou encore des acteurs académiques, requièrent une adaptation fine aux réalités locales, tout en maintenant une cohérence globale avec les objectifs nationaux et européens.

C'est dans cette perspective que le Comité 21 et le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France ont conçu la présente étude sur les enjeux écologiques et les dynamiques de coopération des régions de France métropolitaine. En combinant données scientifiques, éléments de prospective, et enquêtes statistiques, elle offre un panorama des défis à relever, fournit des données objectives pour en saisir l'ampleur et met en valeur les solutions déjà mises en œuvre. Elle permet un échange de vues avec les acteurs régionaux sur les actions à prioriser.

C'est donc à la fois un outil d'appropriation des problématiques, de dialogue multi-acteurs, et de mise en mouvement, en cohérence avec les besoins et les spécificités des territoires.



Pacte Mondial
Réseau France



Publication de l'Alliance Pacte mondial de l'ONU - Réseau France - Comité 21 - Mars 2026 - Réalisée avec le soutien de




MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DE LA DÉCENTRALISATION
Logement, Transports,
Ruralité, Ville
*Liberté
Égalité
Fraternité*

